

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 10 décembre 2025

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 2

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,4 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

13^e réunion nationale des CPRIA

L'intelligence artificielle, la qualité de vie au travail et l'attractivité des métiers au cœur des échanges

La 13^e réunion nationale des Commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat (CPRIA) s'est tenue le 10 décembre 2025 à Paris. Représentants des employeurs et des salariés de l'artisanat ont échangé sur l'attractivité des métiers de l'artisanat, les défis de l'intelligence artificielle, et ont mis en avant une sélection d'entreprises vertueuses en matière de qualité de vie au travail.

Les CPRIA : des acteurs clés du dialogue social de proximité

Issues de l'accord paritaire du 12 décembre 2001 « pour le développement du dialogue social dans l'artisanat » entre l'U2P et les cinq organisations syndicales de salariés (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, CGT-FO), les CPRIA sont un espace de concertation au niveau régional entre employeurs et salariés du secteur. Elles ont notamment pour mission d'apporter toutes informations utiles aux salariés et aux employeurs sur les dispositions légales et conventionnelles applicables, de faciliter l'accès à des activités sociales, culturelles et sportives, de prévenir les conflits en entreprise ou encore d'améliorer les conditions de travail.

Trois entreprises lauréates des Trophées Quali'Vie

La remise des Trophées Quali'Vie a permis de distinguer trois entreprises pour leurs actions en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail.

• 1^{er} Lauréat – Occitanie - Entreprise BOURKELS

Cette entreprise de travaux publics, située à Montredon-des-Corbières (11), a été récompensée pour la qualité de son management, la reconnaissance de ses salariés et la solidité de son dialogue social.

Retrouvez la présentation de l'entreprise lauréate en cliquant ici

• 2^e Lauréat – Centre-Val de Loire - La Boulangerie de Marlène

Une distinction pour une boulangerie de Chartres (28), engagée en faveur du bien-être au travail et de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle.

Retrouvez la présentation de l'entreprise lauréate en cliquant ici

• 3^e Lauréat – Grand Est - Salon de coiffure Méline

Un salon de coiffure, basé à Réding (57), qui se distingue par la stabilité de ses équipes, le suivi des parcours professionnels et la forte attention portée à la qualité de vie au travail.

Retrouvez la présentation de l'entreprise lauréate en cliquant ici

L'intelligence artificielle au cœur du dialogue social

Temps fort de l'après-midi, la table ronde « Défis du développement de l'intelligence artificielle (IA) en matière de dialogue social » a mis en évidence l'ampleur de la transformation en cours pour les entreprises artisanales et de proximité. En 2025, 26 %

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 10 décembre 2025

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdeleure@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

PAGE 2 SUR 2

des TPE-PME utilisent déjà l'intelligence artificielle¹, soit deux fois plus qu'en 2024. Elle offre des solutions simples et utiles à tous les métiers de proximité : mieux prévoir la demande, optimiser la production, faciliter la relation client ou gérer les stocks plus efficacement. Elle allège aussi la charge administrative au quotidien.

Les échanges ont également souligné les nombreux défis qui accompagnent l'IA : évolution des compétences, impact sur l'emploi, protection des données, cybersécurité, appropriation des outils et enjeux éthiques. À cette occasion, l'U2P a réaffirmé sa volonté de faire de l'IA une opportunité pour toutes les TPE. Elle sera un formidable levier de transformation économique et sociale, à condition qu'elle soit accessible à l'ensemble du tissu économique.

L'intégration de l'IA dans les entreprises de proximité nécessite un dialogue social structuré et renouvelé, capable d'éclairer les usages, de poser des garde-fous, de négocier les conditions d'emploi, de garantir la transparence et de sécuriser les parcours professionnels.

Une ambition commune : accompagner les transitions

Cette 13^e édition a confirmé la nécessité d'accompagner les évolutions qui redessinent l'artisanat : transitions technologiques, attractivité des métiers et amélioration des conditions de travail. Le dialogue social de proximité apparaît ainsi comme un levier décisif pour aider les entreprises à développer leurs compétences, attirer de nouveaux talents et leur permettre de saisir les opportunités liées à l'intelligence artificielle. Les CPRIA réaffirment ainsi leur rôle de relais essentiel sur le terrain, au service des entreprises et des salariés et des chefs d'entreprise, pour soutenir une dynamique de progrès durable dans l'ensemble des territoires.

¹ Baromètre de la transformation numérique – FranceNum - 2025

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,4 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).